

CNAM ENTREPRISES

## Une nouvelle offre 100% digitale de stages courts et mobilisable gratuitement pour les salariés au chômage partiel

Depuis fin mai 2020, Cnam entreprises a lancé une offre nationale 100% digitale de formations courtes destinées aux salariés au chômage partiel et gratuites pour les employeurs. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'aide à la formation du fonds national de l'emploi de l'État (FNE-Formation renforcé) mis en place pour les entreprises touchées par la crise sanitaire.

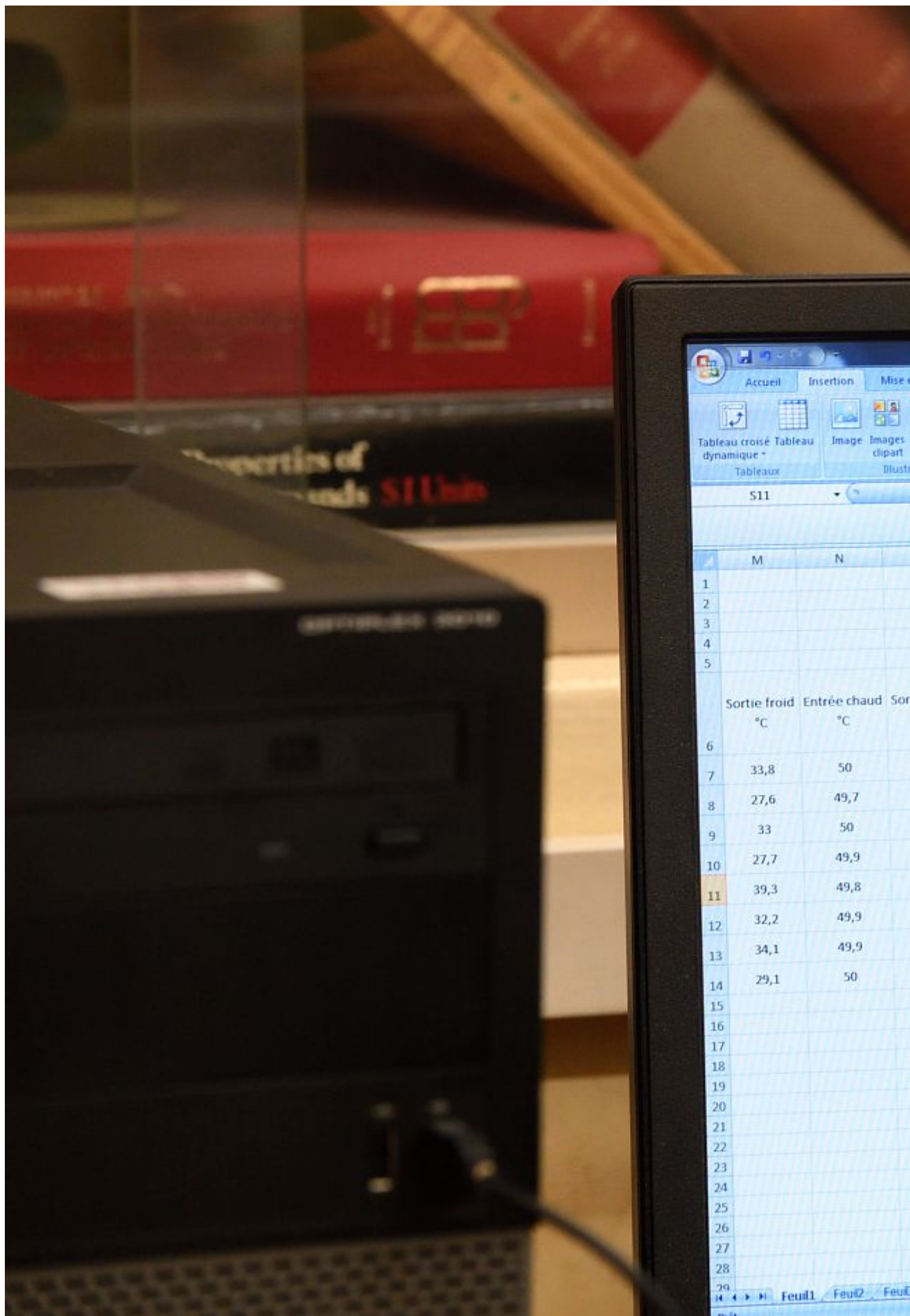
Dans le contexte de la crise engendrée par le Covid-19, Cnam entreprises a déjà mis à disposition une quinzaine de stages courts entièrement accessibles à distance, dont la moitié en lancement immédiat. L'offre, qui s'adresse à un large public, sera régulièrement mise à jour durant toute la durée du chômage partiel. Elle couvre des domaines variés et transverses : management, informatique, droit, finance, agroalimentaire, langues ou bilan de compétences. Les tarifs de ces stages courts sont inférieurs ou égaux à 1 500 € (hors Titre entrepreneur de petite entreprise) et les coûts peuvent être entièrement pris en charge dans le cadre du FNE-Formation.

En effet, depuis le 14 avril 2020, le dispositif FNE-Formation a été renforcé de manière temporaire pour permettre aux salariés au chômage partiel de développer leurs compétences et de renforcer leur employabilité. Toute entreprise ou association touchée par les conséquences économiques de la crise du Covid-19 et ayant recours à l'activité partielle est éligible, sans critère de taille. De même, tous les salariés placés en activité partielle sont concernés, indépendamment de leur catégorie socioprofessionnelle ou de leur niveau de diplôme (hors alternants). Le FNE-formation intervient sur les coûts pédagogiques et les frais annexes à hauteur de 100 % sans plafond, avec une procédure simplifiée en dessous du seuil de 1 500 € TTC/salarié.

Cnam Entreprises est la structure nationale du Conservatoire national des arts et métiers qui accompagne les projets de développement des compétences des collaborateurs, au sein des entreprises et institutions publiques ou privées. En mettant la formation professionnelle au service de la performance, Cnam entreprises propose des offres adaptées aux salariés que ce soit pour l'acquisition de compétence nouvelle, la mise à niveau et le perfectionnement des connaissances, la promotion par la certification des parcours ou la reconversion vers un nouveau métier. Cnam Entreprises bénéficie de la certification FCU-Veritas pour l'ensemble de ses services.

[Téléchargez le communiqué de presse : Cnam entreprises Offre 100% digitale de stages courts](#)





8 juin 2020

## Contact presse



**Amélie Zanetti**

01 53 01 82 77

06 33 59 34 18

/\*\*/ #encadres .encadre.encadre\_generique.encadre--1{ border:none!important; }/\*\*/

 voir le site de **Cnam entreprises**